

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE  
LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

**2<sup>E</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**AVRIL 2019**



Budget du gouvernement du Québec 2019-2020  
Étude des crédits

QUESTIONS ADRESSÉES AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE  
CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

par Québec solidaire

1. Fournir la ventilation de tous les postes occupés au ministère au 31 mars 2019, de même que les 31 mars 2018, 2017, 2016, 2015, 2014 et 2013. Fournir également par catégorie d'emploi et les données en ETC.
  - a. Spécifier entre autres, le nombre de postes d'inspecteurs en environnement dans le ministère, le nombre de postes de biologistes, de techniciens en environnement et autre experts en environnement (écotoxicologie, hydrologie, géologie, cartographie, etc).
  - b. Indiquer le nombre d'employés, ETC travaillant spécifiquement sur le Plan d'action contre les changements climatiques 2013-2020 et ventilé par catégorie d'emploi.
  - c. Indiquer l'évolution du nombre d'employés travaillant sur le Plan d'action contre les changements climatiques 2013-2020 2013 à 2019.
  - d. Fournir l'évolution de la masse salariale du ministère au 31 mars 2019, de même que les 31 mars 2018, 2017, 2016, 2015, 2014 et 2013.
2. Pour 2018-2019 et 2017-2018, le nombre d'étudiants embauchés pour effectuer de la sensibilisation, de la promotion de conformité et une détection de lieux potentiellement problématiques.
3. Le nombre d'interventions effectuées en 2018-2019 par des étudiants dans le cadre de tous les programmes de contrôle du ministère ventilé par programme de contrôle.
4. Nombre d'inspections effectuées en 2018-2019 par des inspecteurs en environnement à la suite de l'intervention d'un étudiant. Ventiler par activité ou programme de contrôle.
5. Le bilan des inspections en environnement réalisées en 2018-2019, ventilées par type d'activité ou de programme de contrôle. Décliner le nombre d'inspections par programme de contrôle national.
6. La programmation annuelle 2018-2019 pour l'inspection en environnement, ventiler par type d'activité ou de programme de contrôle. Décliner le nombre d'inspections par programme de contrôle national.
7. La liste des programmes de contrôle et activités d'inspection qui ont été arrêtés ou ont été inactifs entre 2010 et 2019 et l'explication le justifiant.
8. En 2018-2019, fournir les éléments suivants concernant les dossiers d'infraction
  - a. Nombre de dossiers d'infraction pour lequel une sanction administrative pécuniaire en vertu de la LQE a été imposée (et le montant total imposé); Ventiler par article de la LQE invoqué.
  - b. Nombre de dossiers d'infraction pour lequel une poursuite pénale est intentée;
  - c. Nombre de dossiers d'infraction pour lequel une sanction pénale en vertu de LQE a été imposée (et le montant total imposé) ventiler par article de la LQE.
  - d. Total des amendes imposées par la Cour.

9. Indiquer le nombre de condamnations et les montants obtenus (sanctions administratives pécuniaires et sanctions pénales) par le ministère pour les manquements aux règlements découlant de la Loi sur la qualité de l'environnement en 2018-2019. Ventiler selon le règlement.
10. Indiquer l'évolution des budgets régionaux ou dévolus aux bureaux régionaux du ministère et ses organismes au 31 mars 2019, de même que les 31 mars 2018, 2017, 2016, 2015, 2014 et 2013.
11. Fournir la liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le ministère en 2018-2019, ventilé par programme.
12. Nombre de projets pour lequel un mandat a été donné au BAPE en vertu de la LQE en 2018-19. Titre des projets et promoteurs. Nombre de séances d'audience publique et lieu des séances. Nombre de mémoires orales et écrits déposés pour chacun.
13. Nombre de demandes d'accès à l'information reçu par le ministère. Nombre de demandes refusées et raison du refus.
14. Fournir la liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert. Ventiler par secteur (changements climatiques, eau, matières résiduelles, autorisations environnementales, divers), par programme et par organisme ou municipalité bénéficiaire
15. Le nombre de crédits d'émissions gratuits remis dans le cadre du SPEDE aux entreprises du Québec et ventilé par bénéficiaire par année pour les 3 dernières années.
16. Indiquer si le ministère a reçu les rapports de reddition de compte pour les projets de biométhanisation et de compostage en marche et financer par le programme gouvernemental.
17. État de situation, au 31 mars 2019, du bannissement de l'enfouissement papier/carton/bois.
18. État de situation, au 31 mars 2019, taux et tonnage de verre récupéré, taux et tonnage de verre recyclé, taux et tonnage de verre valorisé, taux et tonnage de verre recyclé au Québec, taux et tonnage de verre envoyé à l'enfouissement.
19. État de situation, au 31 mars 2019, taux et tonnage de papier/carton récupéré, taux et tonnage recyclé, taux et tonnage valorisé, taux et tonnage recyclé au Québec, taux et tonnage envoyé à l'enfouissement.
20. État de situation, au 31 mars 2019, taux et tonnage du plastique récupéré, taux et tonnage recyclé, taux et tonnage valorisé, taux et tonnage recyclé au Québec, taux et tonnage de verre envoyé à l'enfouissement. Ventiler par catégorie de plastique.
21. État de situation, au 31 mars 2019, de la mise en place d'une stratégie de modernisation des systèmes de récupération de contenants de boissons en fin de vie au Québec.
22. État de situation, au 31 mars 2019, de la réduction du gaspillage alimentaire et de la stratégie gouvernementale en préparation. Inclure tout document du chantier de réflexion.
23. Fournir la ventilation des compensations versées aux municipalités en 2018-2019 pour les services municipaux en vue d'assurer la récupération et la valorisation des matières résiduelles.
24. Fournir, pour 2018-2019, le montant des frais de gestion et des autres dépenses liés au régime de compensation ainsi que ceux de Recyc-Québec.

25. Fournir les résultats atteints pour chaque matière couverte par la REP ainsi que l'évolution de ceux-ci de 2014 à 2019.
26. Nombre d'employé par catégorie d'emploi travaillant à Recyc-Québec.
27. Liste des programmes sous la responsabilité de Recyc-Québec.
28. Nombre d'inspections/vérifications réalisées par Recyc-Québec pour contrôler les programmes sous sa responsabilité.
29. Nombre de rencontres entre Recyc-Québec et des lobbyistes inscrits au Registre des lobbyistes. Pour chaque mandat, nommer le titre du mandat, le mandant, le nom des lobbyistes, les personnes rencontrées à Recyc-Québec et le nombre de rencontres.
30. Le coût des programmes de consigne pour Recyc-Québec
31. La contribution de Recyc Québec pour les programmes de sensibilisation
32. La contribution de Recyc-Québec au programme Verre l'Innovation.
33. Le titre, le nombre, le coût et le mandataire pour chaque étude à laquelle a contribué financièrement Recyc Québec en 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.
34. Indiquer de quelle manière le ministère prépare la nouvelle Politique de gestion des matières résiduelles puisque la précédente est échue depuis 2015.
35. En vertu de l'entente entre Recyc-Québec et les fabricants de bières, qui prévoit des pénalités sur chaque contenant à remplissage unique vendu au-delà de 37,5 % des ventes totales d'une compagnie au Québec. Fournir le % des ventes de bière faite en contenant à remplissage unique et, le cas échéant, le montant des pénalités réclamées aux fabricants.
36. Nombre des certificats d'autorisation délivrés par le ministère concernant l'exploration ou l'exploitation de pétrole conventionnel ou de pétrole non conventionnel, de gaz conventionnel et de gaz non conventionnel au Québec. Liste des entreprises ou des personnes à qui ils ont été délivrés. Ventilation par entreprise ou par personne et par région et par année pour 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019.
37. Pour toutes les actions financées dans le cadre des actions du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020, fournir les informations suivantes :
  - a. l'objectif de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2017 et en 2018 – base annuelle (en Mt CO<sub>2</sub>);
  - b. le potentiel de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2020 – base annuelle (en Mt CO<sub>2</sub>);
  - c. le nombre total d'analyses et de projets d'implantation acceptés par le ministre;
  - d. la réduction annuelle potentielle des projets acceptés par le ministre (en kt de CO<sub>2</sub>);
  - e. les investissements totaux des projets (en milliers \$);
  - f. les aides financières totales du ministère (en milliers \$);
  - g. le coût moyen des projets sur la durée de vie (en \$/tonne);
  - h. le nombre d'emplois créés ou maintenus par ces investissements.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 1**  
**2° GROUPE D'OPPOSITION**

Fournir la ventilation de tous les postes occupés au ministère au 31 mars 2019, de même que les 31 mars 2018, 2017, 2016, 2015, 2014 et 2013. Fournir également par catégorie d'emploi et les données en ETC.

- A. Spécifier entre autres, le nombre de postes d'inspecteurs en environnement dans le ministère, le nombre de postes de biologistes, de techniciens en environnement et autre experts en environnement (écotoxicologie, hydrologie, géologie, cartographie, etc).
- B. Indiquer le nombre d'employés, ETC travaillant spécifiquement sur le Plan d'action contre les changements climatiques 2013-2020 et ventilé par catégorie d'emploi.
- C. Indiquer l'évolution du nombre d'employés travaillant sur le Plan d'action contre les changements climatiques 2013-2020, 2013 à 2019.
- D. Fournir l'évolution de la masse salariale du ministère au 31 mars 2019, de même que les 31 mars 2018, 2017, 2016, 2015, 2014 et 2013.

- Fournir la ventilation des postes occupés au ministère par catégorie d'emploi et les données en ETC.

| Catégorie d'emploi                            | Nombres<br>de postes occupés | Consommation<br>heures rémunérées |
|---|------------------------------|-----------------------------------|
|   | 31 mars 2019                 | 2018-2019                         |
| Cadre   | 112                          | non disponible                    |
| Professionnel                                 | 1 002                        | non disponible                    |
| Personnel de bureau, techniciens et assimilés | 712                          | non disponible                    |
| Ouvrier                                       | 48                           | non disponible                    |
| <b>Total</b>                                  | <b>1 874</b>                 | <b>2 976,05<sup>1</sup></b>       |

<sup>1</sup> Depuis avril 2016, la notion d'heures rémunérées remplace le concept d'ETC utilisé pour mesurer le niveau d'effectif. Les données du SCT pour l'exercice 2018-2019 seront disponibles le 15 mai. La consommation globale prévisionnelle pour 2018-2019 s'établit à 2 976,05 milliers d'heures rémunérées. 1 826,30 représente le nombre d'heures pour l'équivalent d'un ETC en heures rémunérées.

- a) Spécifier entre autres, le nombre de postes d'inspecteurs en environnement dans le ministère, le nombre de postes de biologistes, de techniciens en environnement et autre experts en environnement (écotoxicologie, hydrologie, géologie, cartographie, etc).

| Catégories et corps d'emplois                                 | 31 mars 2019 |
|---|--------------|
| Cadre   | 112          |
| 100 Conseiller en gestion des ressources humaines             | 22           |
| 103 Agent de la gestion financière                            | 5            |
| 106 Agronome  | 16           |
| 105 Agent de recherche et de planification socio-économique   | 223          |
| 108 Analyste de l'informatique et des procédés administratifs | 81           |
| 110 Arpenteur-géomètre  | 12           |
| 111 Attaché d'administration                                  | 2            |
| 113 Biologiste  | 93           |
| 119 Ingénieur forestier                                       | 1            |
| 124 Spécialiste en sciences physiques                         | 268          |
| 133 Conseiller en affaires internationales                    | 3            |
| 186 Ingénieur   | 276          |
| 217 Bibliotechnicien  | 5            |
| 237 Inspecteur en environnement                               | 282          |
| 266 Technicien en eau et assainissement                       | 19           |
| 269 Technicien en foresterie                                  | 3            |
| 258 Technicien de laboratoire                                 | 63           |
| 259 Technicien de la faune                                    | 6            |
| 263 Technicien des travaux publics                            | 38           |
| 264 Technicien en administration                              | 99           |
| 265 Technicien arts appliqués et graphiques                   | 7            |
| 268 Technicien en électronique                                | 13           |
| 272 Technicien en informatique                                | 20           |
| 275 Technicien en ressources minérales                        | 1            |
| 283 Technicien en droit                                       | 10           |
| 298 Enquêteur en matières frauduleuses                        | 18           |
| 200 Agent de bureau   | 6            |
| 212 Auxiliaire de laboratoire                                 | 2            |
| 221 Agent de secrétariat                                      | 113          |
| 249 Préposé aux renseignements                                | 7            |
| Ouvrier   | 48           |
| <b>Total</b>  | <b>1 874</b> |

**b) Indiquer le nombre d'employés, ETC travaillant spécifiquement sur le Plan d'action contre les changements climatiques 2013-2020 et ventilé par catégorie d'emploi.**

- Selon les états financiers (non audités) du Fonds vert au 31 mars 2018

| <b>Effectifs affectés au PACC 2013-2020</b> | <b>Nombre d'employés</b> |
|---|--------------------------|
| Réel 2017-2018                              | 253                      |

**c) Indiquer l'évolution du nombre d'employés travaillant sur le Plan d'action contre les changements climatiques 2013-2020, 2013 à 2019.**

Veillez vous référer à la réponse de la question b) .

**d) Fournir l'évolution de la masse salariale du ministère au 31 mars 2019, de même que les 31 mars 2018, 2017, 2016, 2015, 2014 et 2013.**

Veillez vous référer à la réponse de la question 58 des renseignements généraux.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 2  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Pour 2018-2019 et 2017-2018, le nombre d'étudiants embauchés pour effectuer de la sensibilisation, de la promotion de conformité et une détection des lieux potentiellement problématiques.**

---

Nous vous référons à la réponse de la question n° 19 pour des renseignements particuliers.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 3  
2° GROUPE D'OPPOSITION**

**Le nombre d'interventions effectuées en 2018-2019 par des étudiants dans le cadre de tous les programmes de contrôle du ministère ventilé par programme de contrôle.**

---

Nous vous référons à la réponse de la question n° 19 pour des renseignements particuliers.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 4  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Nombre d'inspections effectuées en 2018-2019 par des inspecteurs en environnement à la suite de l'intervention d'un étudiant. Ventiler par activités ou programme de contrôle.**

---

Nous vous référons à la réponse de la question n° 20 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 5  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Le bilan des inspections en environnement réalisées en 2018-2019, ventilées par type d'activité ou de programme de contrôle. Décliner le nombre d'inspection par programme de contrôle national.**

---

Nous vous référons à la réponse de la question n° 21 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 6  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

La programmation annuelle 2018-2019 pour l'inspection en environnement, ventiler par type d'activité ou de programme de contrôle. Décliner le nombre d'inspections par programme de contrôle national.

**Planification annuelle de Centre de contrôle environnemental du Québec 2018-2019**

|  | <b>Terrain</b> | <b>Hors site</b> |
|--|----------------|------------------|
| <b>I - Activités à réaliser dans toutes les régions</b>                  |                |                  |
| Traitement des plaintes  | 2356           | 580              |
| Intervention d'urgence-environnement                                     | 529            | N/A              |
| Suivi de manquement  | 1 963          | 918              |
| Suivi d'urgence-environnement  | 208            | 127              |
| Suivi de conformité  | 1 192          | 402              |
| Surveillance aérienne sans H7  | 514            | N/A              |
| Cessation d'activités  | 33             | 14               |
| <b>Total activités provinciales</b>                                      | <b>6 795</b>   | <b>2 041</b>     |
| <b>II - Programmes à réaliser dans toutes les régions concernées</b>     |                |                  |
| <b>Agricole</b>  | <b>Terrain</b> | <b>Hors site</b> |
| A-2 Contrôle des exploitations agricoles                                 | 645            | 84               |
| A-3 Atteinte de l'équilibre en phosphore                                 | 42             | 577              |
| A-5 Contrôle aléatoire des épandages de déjections animales              | 185            | 8                |
| <b>Total Programmes Agricole</b>   | <b>872</b>     | <b>669</b>       |
| <b>Hydrique et naturel</b>   | <b>Terrain</b> | <b>Hors site</b> |
| H-3 Inventaire des piscicultures et étangs de pêche                      | 240            | 78               |
| H-7 Surveillance des aires protégées (inspections)                       | 145            | 13               |
| H-7 Surveillance des aires protégées (surveillance aérienne)             | 45             | N/A              |
| <b>Total Programmes Hydrique et naturel</b>                              | <b>430</b>     | <b>91</b>        |
| <b>Industriel</b>  | <b>Terrain</b> | <b>Hors site</b> |
| I-1 Programme de contrôle des rejets d'eaux usées d'origine industrielle | 2              | 615              |
| I-2 Contrôle des émissions atmosphériques d'origine industrielle         | 403            | 65               |
| I-3 Contrôle des sols contaminés   | 296            | 260              |
| I-4 Programme de contrôle des entreprises à impacts potentiels majeurs   | 282            | 1 587            |
| I-5 Contrôle des établissements à impacts potentiels modérés             | 439            | 385              |
| I-6 Contrôle des résidus industriels                                     | 323            | 347              |
| I-7 Contrôle des problématiques émergentes et actuelles                  | 30             | 32               |
| I-8 Sensibilisation et connaissance                                      | 287            | 20               |
| <b>Total Programmes Industriel</b>                                       | <b>2 062</b>   | <b>3 311</b>     |
| <b>Municipal</b>   | <b>Terrain</b> | <b>Hors site</b> |
| M-1 Contrôle des lieux visés par le REIMR et le RREEMR                   | 163            | 616              |
| M-1F Lieux d'élimination de matières résiduelles fermés                  | 47             | 17               |
| M-2 Contrôle de certains lieux de valorisation de MR                     | 138            | 107              |
| M-3A Contrôle des résultats d'analyse de l'eau potable                   | N/A            | N/A              |
| M-3C Contrôle des systèmes de distribution d'eau potable                 | 189            | 308              |
| M-3F Contrôle alternatif des systèmes de distribution d'eau potable      | 25             | 814              |
| M-3G Contrôle des systèmes de distribution PENP                          | 363            | 87               |
| M-5 Environnement Plage  | 659            | 95               |
| M-6 Contrôle environnemental des OMAE                                    | 292            | 828              |
| M-8 Contrôle des installations septiques                                 | 137            | 43               |
| <b>Total Programmes Municipal</b>  | <b>2 013</b>   | <b>2 915</b>     |
| <b>Pesticides</b>  | <b>Terrain</b> | <b>Hors site</b> |

|   | <b>Terrain</b> | <b>Hors site</b> |
|---|----------------|------------------|
| P-1 Contrôle des pesticides   | 1253           | 83               |
| P-2 Programme d'inspection des titulaires de permis d'utilisation des pesticides - Firme d'entretien d'espaces verts (C4) | 42             | 0                |
| P-3 Contrôle des pulvérisations agricoles de pesticides   | 55             | 0                |
| P-3-REA Contrôle pesticides simultané aux inspections REA   | 216            | 13               |
| P-4 Contrôle des plans de réduction des pesticides (golf)   | 16             | 94               |
| P-5 Suivi du dépôt déclaration des Grossistes pesticides - A  | 1              | 32               |
| <b>Total Programmes Pesticides</b>  | <b>1583</b>    | <b>222</b>       |
| G-3 Déclaration des prélèvements d'eau et redevance eau   | 27             | 785              |
| <b>III - Programmes régionaux et activités régionales</b>   | <b>Terrain</b> | <b>Hors site</b> |
| Hydrique et naturel   | 126            | 85               |
| Municipal   | 139            | 142              |
| Agricole  | 43             | 80               |
| Pesticides  | 2              | 0                |
| Industriel (+ secteur nordique et minier)   | 172            | 146              |
| <b>Total activités régionales</b>   | <b>482</b>     | <b>453</b>       |
| <b>Total des activités de contrôle planifiées par catégorie</b>   | <b>14 264</b>  | <b>10 487</b>    |
| <b>Total des activités de contrôle planifiées</b>   |                | <b>24 751</b>    |

**QUESTION PARTICULIÈRE N° 7  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**La liste des programmes de contrôle et activités d'inspection qui ont été arrêtées ou ont été inactifs entre 2010 et 2019 et l'explication le justifiant.**

**Démarche de planification des activités de contrôle du Centre de contrôle environnemental du Québec (CCEQ)**

Le CCEQ réalise annuellement un exercice de planification de ses activités de contrôle qui lui permet de prévoir l'allocation des interventions dans différents secteurs pouvant comporter des risques pour l'être humain et l'environnement. De plus, la prise en compte du concept de risque améliore l'efficacité en favorisant les inspections dans des secteurs à plus forte probabilité de non-conformité et où les impacts environnementaux sont les plus importants.

Le CCEQ conserve tout de même la flexibilité nécessaire pour s'ajuster en cours d'année et redéployer au besoin des ressources afin de répondre à des problématiques particulières ou urgentes.

Chaque année, le CCEQ met en œuvre des programmes de contrôle, et réalise plusieurs types d'activité de contrôle tels que des interventions de sensibilisation, de promotion de la conformité et de détection de lieux potentiellement problématiques, des vérifications, des inspections pour plainte, des inspections de conformité à la suite d'une autorisation, etc.

Les programmes de contrôle élaborés par le CCEQ sont en constante évolution afin de s'adapter aux nouvelles problématiques environnementales.

**Statut des programmes de contrôle du CCEQ pour 2018-2019**

| <b>Nom du programme</b>   | <b>Statut du programme et principaux changements</b>                                 |
|---|--|
| Contrôle des exploitations agricoles  | Maintenu pour 2018-2019  |
| Plan d'intervention pour l'atteinte de l'équilibre en phosphore en milieu agricole                          | Maintenu pour 2018-2019  |
| Contrôle des épandages de déjections animales   | Maintenu pour 2018-2019  |
| Contrôle des pesticides   | Maintenu pour 2018-2019  |
| Contrôle des entreprises ayant un permis d'utilisation de pesticides  | Maintenu pour 2018-2019  |
| Contrôle des pulvérisations de pesticides agricoles   | Maintenu pour 2018-2019  |
| Contrôle spécifique aux pesticides  | Maintenu pour 2018-2019  |
| Suivi du dépôt des plans de réduction des pesticides pour les terrains de golf (programme annuel aux 3 ans) | Programme réalisé aux 3 ans, reconduit en 2018-2019                                  |
| Suivi du dépôt du bilan annuel des ventes de pesticides au Québec des titulaires de permis de catégorie A   | Maintenu pour 2018-2019  |
| Plan de gestion des épisodes de fleurs d'eau de cyanobactéries  | Non reconduit en 2018-2019. Toutefois, le CCEQ continue de traiter les signalements. |
| Vérification des avis préalables aux travaux d'entretien des cours d'eau en milieu agricole                 | Non reconduit pour 2018-19. Repris dans les inspections de conformité.               |
| Activités de sensibilisation et d'inventaire des piscicultures et des étangs de pêche                       | Maintenu pour 2018-2019  |
| Suivi des travaux réalisés selon l'annexe 9 de l'Entente MTQ-MRN-MDDEFP                                     | Non reconduit pour 2018-19. Repris dans les inspections de conformité.               |
| Surveillance des aires protégées  | Maintenu pour 2018-2019  |
| Contrôle des rejets d'eaux usées d'origine industrielle   | Maintenu pour 2018-2019  |
| Contrôle des émissions atmosphériques d'origine industrielle  | Maintenu pour 2018-2019  |
| Contrôle des sols contaminés  | Maintenu pour 2018-2019  |
| Contrôle des entreprises à impacts potentiels majeurs   | Maintenu pour 2018-2019  |

| <b>Nom du programme</b>  | <b>Statut du programme et principaux changements</b>   |
|--|--|
| Contrôle des établissements à impacts potentiels modérés   | Maintenu pour 2018-2019  |
| Contrôle des résidus industriels   | Maintenu pour 2018-2019  |
| Contrôle des problématiques émergentes et actuelles  | Maintenu pour 2018-2019  |
| Intervention de détection et de sensibilisation de lieux potentiellement problématiques                                  | Maintenu pour 2018-2019  |
| Contrôle des lieux d'enfouissement, des installations d'incinération et des centres de transfert de matières résiduelles | Maintenu pour 2018-2019  |
| Contrôle des lieux d'élimination de matières résiduelles fermés  | Maintenu pour 2018-2019  |
| Contrôle de certains lieux de valorisation de matières résiduelles   | Maintenu pour 2018-2019  |
| Contrôle des résultats d'analyse de l'eau potable  | Maintenu pour 2018-2019  |
| Contrôle des systèmes de distribution d'eau potable  | Maintenu pour 2018-2019  |
| Contrôle alternatif des systèmes de distribution d'eau potable   | Maintenu pour 2018-2019  |
| Vérification des pictogrammes eau non potable (PENP)   | Maintenu pour 2018-2019  |
| Environnement - Plage  | Maintenu pour 2018-2019  |
| Contrôle environnemental des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (OMAE)                                  | Maintenu pour 2018-2019  |
| Contrôle des lieux de compostage<br>Contrôle des installations septiques de plus de 3 240 litres par jour                | Maintenu pour 2018-2019  |
| Sensibilisation liste terrains contaminés municipalité   | Repris dans le programme d'intervention de détection et de sensibilisation de lieux potentiellement problématiques pour 2018-2019. |
| Contrôle des déclarations de prélèvement d'eau et des déclarations pour l'utilisation de l'eau à des fins de redevance   | Maintenu pour 2018-2019  |

**QUESTION PARTICULIÈRE N° 8  
2° GROUPE D'OPPOSITION**

**En 2018-2019, fournir les éléments suivants concernant les dossiers d'infraction :**

- a) Nombre de dossiers d'infraction pour lequel une sanction administrative pécuniaire en vertu de la LQE a été imposée (et le montant total imposé); Ventiler par article de la LQE invoqué;**
  - b) Nombre de dossiers d'infraction pour lequel une poursuite pénale est intentée;**
  - c) Nombre de dossiers d'infraction pour lequel une sanction pénale en vertu de LQE a été imposée (et le montant total imposé) ventiler par article de la LQE;**
  - d) Total des amendes imposées par la Cour.**
- 

Veillez vous référer à la réponse de la question 24 des questions particulières de l'opposition officielle.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 9**  
**2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Indiquer le nombre de condamnations et les montants obtenus (sanctions administratives pécuniaires et sanctions pénales) par le ministère pour les manquements aux règlements découlant de la Loi sur la qualité de l'environnement en 2018-2019. Ventiler selon le règlement.**

---

Veillez vous référer à la réponse de la question 26 des questions particulières de l'opposition officielle.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 10  
2° GROUPE D'OPPOSITION**

**Indiquer l'évolution des budgets régionaux ou dévolus aux bureaux régionaux du ministère et ses organismes au 31 mars 2019, de même que les 31 mars 2018, 2017, 2016, 2015, 2014 et 2013.**

---

Veillez vous référer à la réponse de la question 27 des questions particulières de l'opposition officielle.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 11  
2° GROUPE D'OPPOSITION**

**Fournir la liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le ministère en 2018-2019, ventilé par programme.**

---

Veillez vous référer à la réponse de la question 13 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 12  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Nombre de projets pour lequel un mandat a été donné au BAPE en vertu de la LQE en 2018-19.**

- a) Titre des projets et promoteurs;**
  - b) Nombre de séances d'audience publique et lieu des séances;**
  - c) Nombre de mémoires orales et écrits déposés pour chacun.**
- 

Cette question sera répondue par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 13**  
**2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Nombre de demandes d'accès à l'information reçu par le ministère. Nombre de demandes refusées et raison du refus.**

---

Veillez vous référer à la réponse de la question 32 des renseignements généraux.

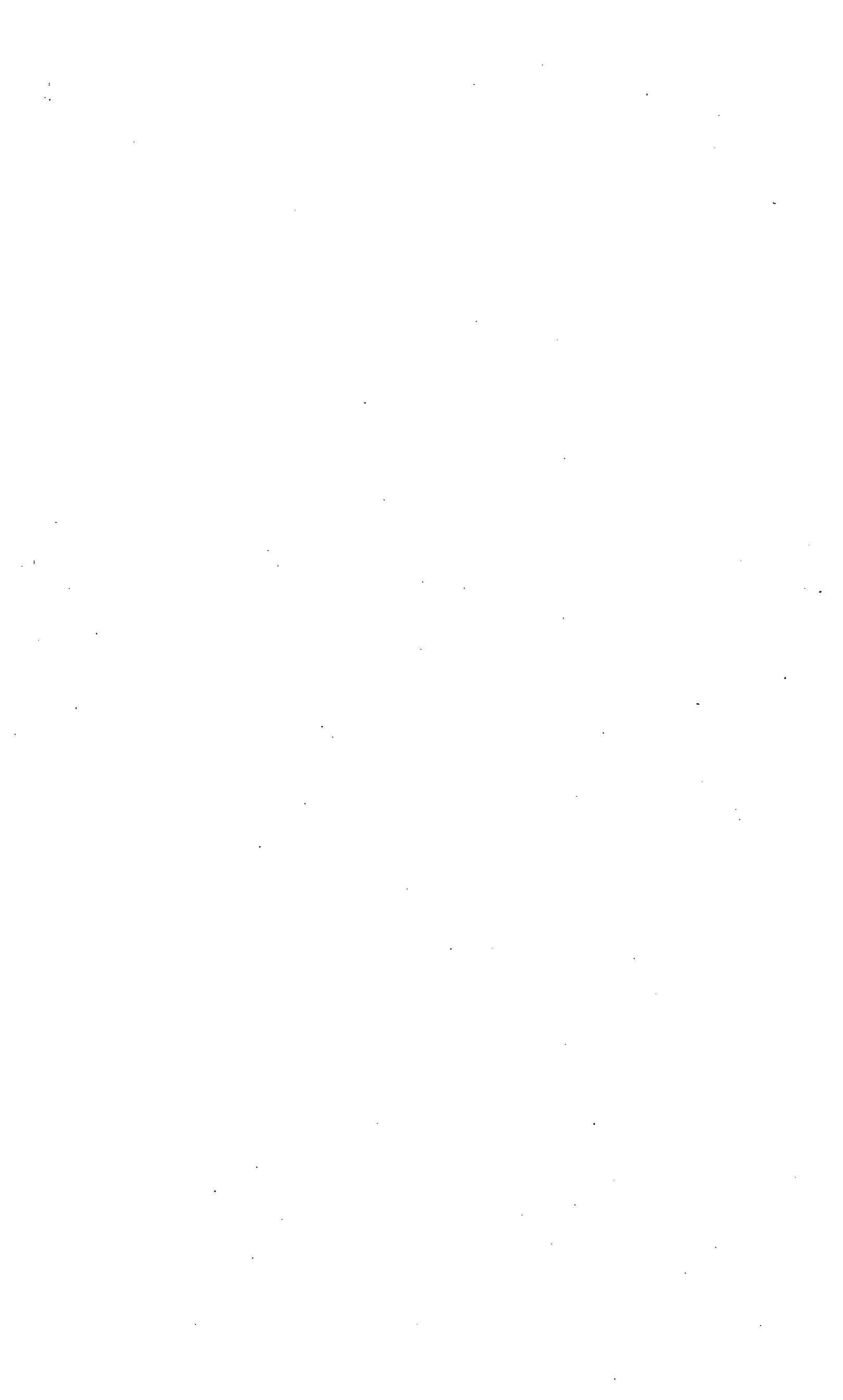


**QUESTION PARTICULIÈRE N° 14  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Fournir la liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert. Ventiler par secteur (changements climatiques, eau, matières résiduelles, autorisations environnementales, divers), par programme et par organisme ou municipalité bénéficiaire.**

---

Veillez vous référer à la réponse de la question 53 des renseignements généraux.



**Le nombre de crédits d'émissions gratuits remis dans le cadre du SPEDE aux entreprises du Québec et ventilé par bénéficiaires par année pour les 3 dernières années.**

---

Parce qu'ils sont soumis à la concurrence nationale et internationale, certains émetteurs visés reçoivent gratuitement des unités d'émission de GES. Les émetteurs admissibles à l'allocation gratuite d'unités d'émission font principalement partie du secteur industriel.

La quantité d'unités d'émission de GES allouées gratuitement est calculée conformément aux équations prévues dans le Règlement, en fonction du secteur d'activité, de l'intensité de référence et de la quantité d'unités étalons réelle annuelle de l'établissement. Ainsi, le nombre d'unités d'émission de GES allouées gratuitement chaque année est directement proportionnel à la quantité d'unités étalons réelle annuelle.

Comme l'indique l'information publiée sur le site web du ministère, en date du 14 janvier 2019, 13 526 085 unités d'émission ont été versées aux émetteurs bénéficiant de l'allocation gratuite en 2018. La quantité d'unités d'émission versées aux émetteurs bénéficiant de l'allocation gratuite en 2018 sera toutefois ajustée à la suite du 2<sup>e</sup> versement prévu le 16 septembre 2019.

Il importe de préciser que l'information relative aux unités d'émission allouées gratuitement par établissement ou par entreprise est confidentielle.

La quantité totale d'allocation gratuite versée annuellement ainsi que la liste des bénéficiaires (sous le titre « Allocation gratuite d'unités d'émission ») sont disponibles à l'adresse suivante :  
<http://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/carbone/documentation.htm>



**Indiquer si le ministère a reçu les rapports de reddition de comptes pour les projets de biométhanisation et de compostage en marche et financés par le programme gouvernemental.**

---

L'objectif principal du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) est de réduire la quantité de matières organiques destinées à l'élimination afin de favoriser la réalisation des objectifs environnementaux prévus dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR).

Le PTMOBC permet également de réduire les émissions québécoises de gaz à effet de serre (GES) afin de contribuer aux objectifs québécois en matière de lutte contre les changements climatiques.

À ce jour, dix-sept projets ont été approuvés ou annoncés, dont dix projets sont actuellement en exploitation. Ils évoluent à des rythmes différents et ne sont pas de même envergure. Parmi ces projets, trois n'ont pas encore complété leur première année d'exploitation (Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud de Montréal, la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi et la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge). Donc, sept projets ont atteint l'étape où ils doivent soumettre la reddition de comptes annuelle permettant de démontrer l'atteinte des objectifs auxquels ils se sont engagés, soit :

- Ville de Saint-Hyacinthe, biométhanisation;
- MRC du Rocher-Percé, compostage;
- Ville de Rimouski, compostage;
- Multitech Environnement, compostage;
- Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre, compostage;
- Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook, compostage;
- Société d'économie mixte d'énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup (SEMER), biométhanisation.

Le cadre normatif prévoit un délai de cinq années pour que les demandeurs atteignent les objectifs environnementaux du Programme. Les projets de Saint-Hyacinthe (phase 1), de la MRC du Rocher-Percé et de la Ville de Rimouski ont effectué leurs cinq années complètes d'exploitation.

Les rapports pour l'année 2018 sont exigibles pour le 31 mars 2019 et le MELCC a bien reçu tous les rapports demandés, à l'exception de celui de de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook avec qui nous sommes en étroite communication. La validation pour assurer l'exactitude et l'intégralité des rapports est en cours.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 17  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**État de situation, au 31 mars 2019, du bannissement de l'enfouissement papier/carton/bois.**

---

Veillez vous référer à la réponse de la question 103 des questions particulières de l'opposition officielle.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 18  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**État de situation, au 31 mars 2019, taux et tonnage de verre récupéré, taux et tonnage de verre recyclé, taux et tonnage de verre valorisé, taux et tonnage de verre recyclé au Québec, taux et tonnage de verre envoyé à l'enfouissement.**

---

Cette question sera répondue par Recyc-Québec.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 19**  
**2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**État de situation, au 31 mars 2019, taux et tonnage de papier/carton récupéré, taux et tonnage recyclé, taux et tonnage valorisé, taux et tonnage recyclé au Québec, taux et tonnage envoyé à l'enfouissement.**

---

Cette question sera répondue par Recyc-Québec.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 20  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**État de situation, au 31 mars 2019, taux et tonnage du plastique récupéré, taux et tonnage recyclé, taux et tonnage valorisé, taux et tonnage recyclé au Québec, taux et tonnage de verre envoyé à l'enfouissement. Ventiler par catégorie de plastique.**

---

Cette question sera répondue par Recyc-Québec.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 21  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**État de situation, au 31 mars 2019, de la mise en place d'une stratégie de modernisation des systèmes de récupération de contenants de boissons en fin de vie au Québec.**

---

Cette question sera répondue par Recyc-Québec.



**État de situation, au 31 mars 2019, de la réduction du gaspillage alimentaire et de la stratégie gouvernementale en préparation. Inclure tout document du chantier de réflexion.**

---

L'action 14a du Plan d'action 2011-2015 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR) porte sur le gaspillage alimentaire et s'inscrit en cohérence avec la stratégie que le gouvernement entend publier et qui visera à préciser les orientations gouvernementales et les mesures à mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs de valorisation de la matière organique. La prévention du gaspillage alimentaire fait également partie des priorités d'intervention du prochain plan d'action de la PQGMR.

L'action 4a du Plan d'action 2011-2015 de la PQGMR prévoyait la mise en place d'un programme d'aide financière pour soutenir des projets structurants en matière de réduction à la source. Quatre projets ont reçu des subventions totalisant 1,55 M\$ dans le cadre d'un appel à proposition de RECYC-QUÉBEC visant à prévenir ou réduire les pertes ou le gaspillage d'aliments destinés à la consommation humaine et ont fait l'objet d'une annonce en 2016-2017 et 2017-2018. Cette initiative a été rendue possible grâce au Fonds vert qui finance le Plan d'action de la PQGMR, dont l'action 4a bénéficie d'une enveloppe globale de 3 M\$.

De plus, RECYC-QUÉBEC s'est associée avec le Conseil national zéro déchet et huit autres partenaires afin de lancer en juillet 2018 la campagne nationale d'information, de sensibilisation et d'éducation « J'aime manger, pas gaspiller » (Love Food, Hate Waste) en vue de susciter des changements de comportements permettant de limiter le gaspillage alimentaire. Cette campagne bilingue, qui se déroule jusqu'en 2021, permet aux citoyens d'avoir accès à différents trucs et outils pour réduire les pertes alimentaires à la maison. RECYC-QUÉBEC a contribué à l'adaptation francophone et a produit une trousse à outils pour les municipalités québécoises, afin qu'elles puissent utiliser les messages de la campagne pour sensibiliser leurs citoyens.

Par ailleurs, dans le cadre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (SGDD) un chantier spécifique sur la mise en place de mesures pour prévenir le gaspillage alimentaire est en cours jusqu'en 2020. Considérant la transversalité du sujet, ce chantier engage le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et RECYC-QUÉBEC à travailler conjointement. Le ministère de la Santé et des Services sociaux s'est également joint au groupe par le biais de la Table québécoise sur la saine alimentation (TQSA). De plus, l'orientation 2 (objectif 2.5) de la SGDD vise à aider les consommateurs à faire des choix responsables, notamment en réduisant le gaspillage alimentaire et en faisant des choix alimentaires durables.

Le MELCC contribue également aux travaux de la TQSA qui ont menés à la publication, en octobre 2018, du document *Gaspillage alimentaire : Survol des causes et des interventions en matière de prévention du gaspillage alimentaire en cours au Québec*. Cet ouvrage vise non seulement à mettre en lumière la situation actuelle en matière de gaspillage alimentaire au Québec, mais aussi à mobiliser les différents acteurs interpellés par la question.

La *Politique bioalimentaire 2018-2025 – Alimenter notre monde*, dévoilée le 6 avril 2018 par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), identifie parmi ses 16 objectifs celui d'encourager les approches concertées pour protéger la santé et l'environnement (objectif 3.4, orientation 3). Pour y parvenir, la Politique engage l'ensemble des acteurs bioalimentaires, qu'ils soient privés, coopératifs, syndicaux, communautaires ou gouvernementaux, dans la mise en œuvre d'une série de pistes de travail dont celle de réduire le gaspillage et les pertes alimentaires et de favoriser les dons alimentaires (piste de travail 3.4.6).

Afin d'informer et de sensibiliser les citoyens à cet enjeu, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a mis en ligne, en 2017, un outil de diagnostic personnalisé permettant d'obtenir des conseils adaptés en fonction de chaque type de consommateur. Le MAPAQ a également produit la fiche *Meilleur avant, bon après?* pour guider les citoyens dans la consommation de produits au regard des dates de péremption.

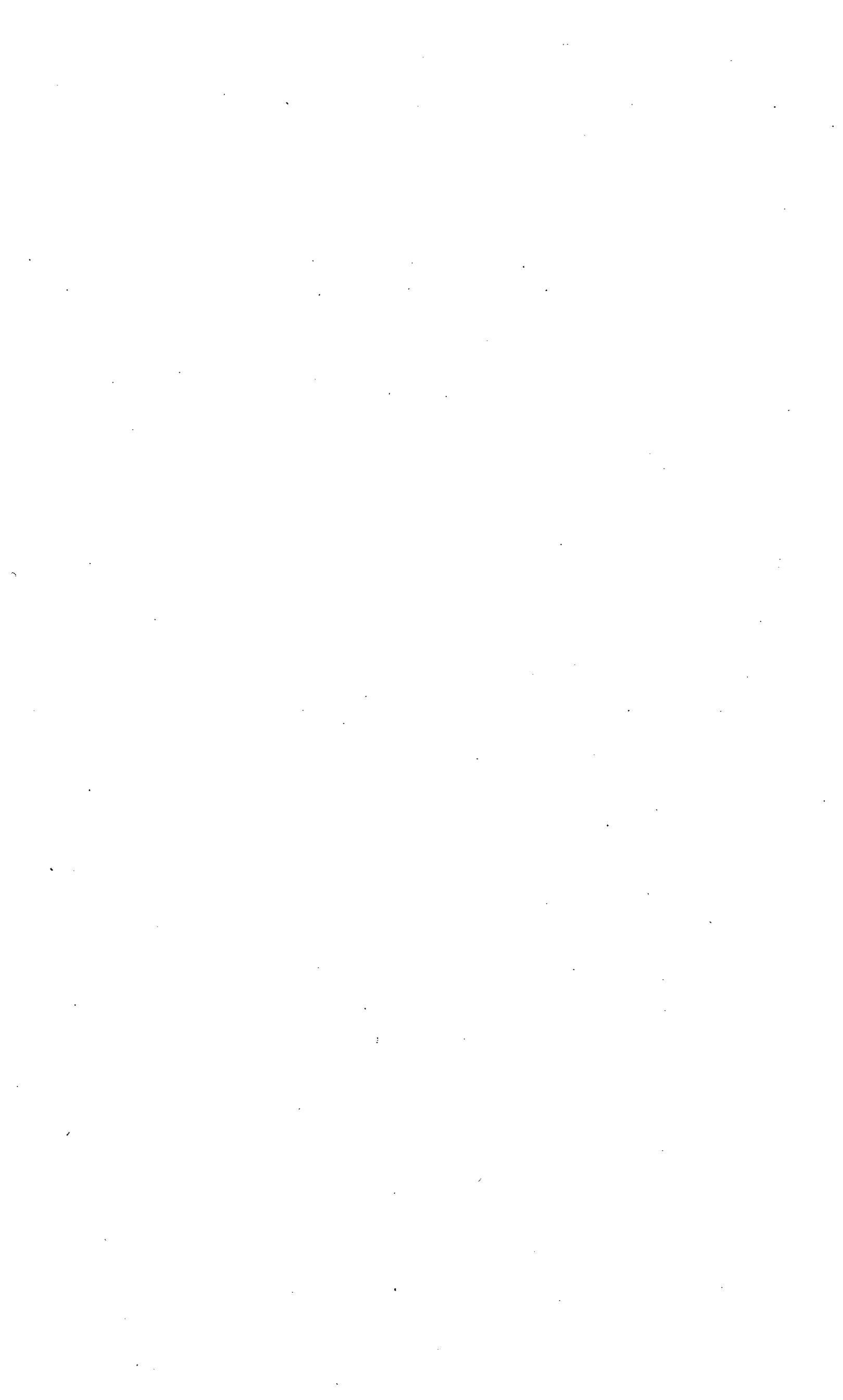


**QUESTION PARTICULIÈRE N° 23  
2° GROUPE D'OPPOSITION**

**Fournir la ventilation des compensations versées aux municipalités en 2018-2019 pour les services municipaux en vue d'assurer la récupération et la valorisation des matières résiduelles.**

---

Veillez vous référer à la réponse de la question 53 des renseignements généraux.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 24  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Fournir, pour 2018-2019, le montant des frais de gestion et des autres dépenses liés au régime de compensation ainsi que ceux de Recyc-Québec.**

---

Veillez vous référer à la réponse de la question 109 des questions particulières de l'opposition officielle.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 25  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Fournir les résultats atteints pour chaque matière couverte par la REP ainsi que l'évolution de ceux-ci de 2014 à 2019.**

---

Cette question sera répondue par Recyc-Québec.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 26  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Nombre d'employé par catégorie d'emploi travaillant à Recyc-Québec.**

---

Cette question sera répondue par Recyc-Québec.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 27  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Liste des programmes sous la responsabilité de Recyc-Québec.**

---

Cette question sera répondue par Recyc-Québec.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 28  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Nombre d'inspections/vérifications réalisées par Recyc-Québec pour contrôler les programmes sous sa responsabilité.**

---

Cette question sera répondue par Recyc-Québec.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 29**  
**2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Nombre de rencontres entre Recyc-Québec et des lobbyistes inscrits au Registre des lobbyistes. Pour chaque mandat, nommer le titre du mandat, le mandant, le nom des lobbyistes, les personnes rencontrées à Recyc-Québec et le nombre de rencontres.**

---

Cette question sera répondue par Recyc-Québec.



**Le coût des programmes de consigne pour Recyc-Québec.**

---

Cette question sera répondue par Recyc-Québec.



**La contribution de Recyc Québec pour les programmes de sensibilisation.**

---

Cette question sera répondue par Recyc-Québec.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 32  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**La contribution de Recyc-Québec au programme Verre l'Innovation.**

---

Cette question sera répondue par Recyc-Québec.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 33  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Le titre, le nombre, le coût et le mandataire pour chaque étude à laquelle a contribué financièrement Recyc Québec en 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.**

---

Cette question sera répondue par Recyc-Québec.



**Indiquer de quelle manière le ministère prépare la nouvelle Politique de gestion des matières résiduelles puisque la précédente est échue depuis 2015.**

---

La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles vise à créer une société sans gaspillage qui cherche à maximiser la valeur ajoutée par une saine gestion de ses matières résiduelles, et son objectif fondamental est que la seule matière résiduelle éliminée au Québec soit le résidu ultime.

Le premier plan d'action 2011-2015 a été élaboré par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (Ministère). Nous sommes en 2019 et de nombreux enjeux en gestion des matières résiduelles sont à relever. Il est primordial qu'un nouveau plan soit publié.

Le 21 mars 2019, dans le cadre du Discours sur le budget 2019-2020, un investissement de 100 M\$ sur 5 ans a été annoncé pour améliorer la gestion des matières résiduelles au Québec. Avec cette annonce, le gouvernement vient de se donner les moyens financiers pour la mise en œuvre de ce prochain plan. Il s'agissait d'une étape incontournable avant la finalisation d'un plan par RECYC-QUÉBEC, en collaboration étroite avec le Ministère.

Le gouvernement pourra ainsi accompagner ses partenaires municipaux, industriels et citoyens dans la réalisation de l'objectif central de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Le gouvernement pourra présenter ce prochain plan d'action quinquennal dans les prochains mois.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 35  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**En vertu de l'entente entre Recyc-Québec et les fabricants de bières, qui prévoit des pénalités sur chaque contenant à remplissage unique vendu au-delà de 37,5 % des ventes totales d'une compagnie au Québec. Fournir le % des ventes de bière faite en contenant à remplissage unique et, le cas échéant, le montant des pénalités réclamées aux fabricants.**

---

Cette question sera répondue par Recyc-Québec.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 36  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Nombre des certificats d'autorisation délivrés par le ministère concernant l'exploration ou l'exploitation de pétrole conventionnel ou de pétrole non conventionnel, de gaz conventionnel et de gaz non conventionnel au Québec. Liste des entreprises ou des personnes à qui ils ont été délivrés. Ventilation par entreprise ou par personne et par région et par année pour 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019.**

---

Veillez vous référer à la réponse de la question 113 des questions particulières de l'opposition officielle.



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 37  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Pour toutes les actions financées dans le cadre des actions du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020, fournir les informations suivantes :**

- a) l'objectif de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2017 et en 2018 – base annuelle (en Mt C0 2);**
  - b) le potentiel de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2020 – base annuelle (en Mt C0 2);**
  - c) le nombre total d'analyses et de projets d'implantation acceptés par le ministre;**
  - d) la réduction annuelle potentielle des projets acceptés par le ministre (en kt de C0 2);**
  - e) les investissements totaux des projets (en milliers \$);**
  - f) les aides financières totales du ministère (en milliers \$);**
  - g) le coût moyen des projets sur la durée de vie (en \$/tonne);**
  - h) le nombre d'emplois créés ou maintenus par ces investissements.**
- 

Veillez vous référer à la réponse de la question 64 des renseignements généraux.



**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA  
LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
2<sup>e</sup> GROUPE D'OPPOSITION**

**Questions adressées aux autres ministères**

**AVRIL 2019**



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 2**  
**2<sup>E</sup> GROUPE D'OPPOSITION**  
**MAMH**

**Veillez fournir le total des sommes octroyées et dépensées par le MAMH, par l'entremise du Fonds vert, depuis 2015. Ventiler par année et par programme inscrit dans le cadre du Plan d'action sur les changements climatiques, le cas échéant.**

---

Veillez vous référer à la réponse de la question 53 des renseignements généraux.



Veillez fournir la liste des municipalités qui ont une usine de biométhanisation. Ventiler par région.

| Région            | Municipalité       | Gestionnaire  | Note  |
|-------------------|--------------------|---|---|
| Bas Saint-Laurent | Rivière-du-Loup    | Société d'économie mixte d'énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup (SÉMER) |   |
| Outaouais         | Gatineau           | Ville de Gatineau   | Équipement de récupération de méthane et de séchage de boues municipales. |
| Montérégie        | St-Hyacinthe       | Ville de St-Hyacinthe   |   |
|                   | Mont Saint-Hilaire | Régie d'assainissement des eaux de la Vallée-du-Richelieu (RAEVR)                       | Période de rodage   |
|                   | Varenes            | Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud (SÉMECS)                           |   |
|                   | La Prairie         | Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie (RAEBL)                          | Période de rodage<br>Projet financé par le Fonds vert                     |



**QUESTION PARTICULIÈRE N° 4  
2<sup>E</sup> GROUPE D'OPPOSITION  
MEI**

**Veillez ventiler, entre avril 2014 et mars 2019, les investissements du gouvernement du Québec dans des projets, des entreprises ou des organismes liés à la lutte aux changements climatiques.**

---

Veillez vous référer à la réponse de la question 53 des renseignements généraux.



**Quels ont été les montants perçus de la taxe sur les résidus miniers?**

- a. Quels sont les projets qu'ils ont permis de financer, et ce, avec hauteur du montant?**
- 

En conformité avec le principe du pollueur-payeur, les établissements industriels visés par l'obligation légale de détenir une attestation d'assainissement doivent assumer des frais annuels basés sur la quantité de certains contaminants rejetés dans l'environnement.

Le montant total perçu en 2018 pour les résidus miniers est de 2,49 M\$.

Les montants relatifs à la tarification sur les résidus miniers ne sont pas dédiés au financement de projets. Le but premier de la tarification est la réduction des rejets dans l'environnement, et dans le cas du secteur minier, de favoriser la valorisation des résidus miniers.



**Pour toutes les actions financées dans le cadre des actions du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020, fournir les informations suivantes :**

- a. l'objectif de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2017 et en 2018 – base annuelle (en Mt C0 2);**
- b. le potentiel de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2020 – base annuelle (en Mt C0 2);**
- c. le nombre total d'analyses et de projets d'implantation acceptés par le ministre;**
- d. la réduction annuelle potentielle des projets acceptés par le ministre (en kt de C0 2);**
- e. les investissements totaux des projets (en milliers \$);**
- f. les aides financières totales du ministère (en milliers \$);**
- g. le coût moyen des projets sur la durée de vie (en \$/tonne);**
- h. le nombre d'emplois créés ou maintenus par ces investissements.**

---

Veillez vous référer à la réponse de la question 64 des renseignements généraux.



**Pour toutes les actions financées dans le cadre des actions du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020, fournir les informations suivantes :**

- a. l'objectif de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2017 et en 2018 – base annuelle (en Mt CO<sub>2</sub>);**
  - b. le potentiel de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2020 – base annuelle (en Mt CO<sub>2</sub>);**
  - c. le nombre total d'analyses et de projets d'implantation acceptés par le ministre;**
  - d. la réduction annuelle potentielle des projets acceptés par le ministre (en kt de CO<sub>2</sub>);**
  - e. les investissements totaux des projets (en milliers \$);**
  - f. les aides financières totales du ministère (en milliers \$);**
  - g. le coût moyen des projets sur la durée de vie (en \$/tonne);**
  - h. le nombre d'emplois créés ou maintenus par ces investissements.**
- 

Veillez vous référer à la réponse de la question 64 des renseignements généraux.



**Pour toutes les actions financées dans le cadre des actions du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020, fournir les informations suivantes :**

- a. l'objectif de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2017 et en 2018 – base annuelle (en Mt C0 2);**
- b. le potentiel de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2020 – base annuelle (en Mt C0 2);**
- c. le nombre total d'analyses et de projets d'implantation acceptés par le ministre;**
- d. la réduction annuelle potentielle des projets acceptés par le ministre (en kt de C0 2);**
- e. les investissements totaux des projets (en milliers \$);**
- f. les aides financières totales du ministère (en milliers \$);**
- g. le coût moyen des projets sur la durée de vie (en \$/tonne);**
- h. le nombre d'emplois créés ou maintenus par ces investissements.**

---

Veillez vous référer à la réponse de la question 64 des renseignements généraux.

